****

**Compte Rendu CSE**

**du 18 octobre 2019**

1. ***Compte rendu de la commission Santé Sécurité et Conditions du Travail du 09/10/2019 :***

Une lecture des questions/réponses type DP, rédigées par la direction locale, a été faite par la secrétaire du CSSCT Sandrine BEDIN.

Commentaires CGT : Hormis les débats autour de ces questions, les réponses apportées reflétaient à 95% le contenu de cette réunion. Les 5% restants sont les débats non retranscrits dans le compte rendu. Finis les débats enregistrés au mot le mot façon CHSCT.

La CGT a donc pris la parole lors de ce CSE pour informer les membres de cette instance concernant l’évènement qui a eu lieu à la cellule « élastomère ». Depuis que l’établissement de Martignas à décider de mettre en place ce nouveau process dans ses murs, il y a un an, nous avons constaté que certains produits dangereux notamment dans la catégorie des CMR (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique) posaient des problèmes de par leur utilisation.

Pour la CGT, ces produits auraient dû faire l’objet de mentions particulières auprès des salariés qui les utilisent en insistant sur leur dangerosité et d’être rigoureux sur l’utilisation des protections collectives et individuelles. De plus, l’infrastructure dédiée est devenue insuffisante voir défaillante par moment pour envisager une production telle qu’elle est aujourd’hui sur les autres éléments de la chaine RAFALE.

Si nous avons décidé de mettre sur la table du CSE, ce sujet d’importance, c’est parce que nous avons jugé nécessaire qu’il y ait une trace de cet événement et qu’il ne pouvait pas se noyer dans une commission (CSSCT) qui n’a aucune valeur juridique contrairement à l’ancien CHSCT (la loi travail de MACRON est passé par là).

1. ***Compte rendu CSEC***

Projet d’organisation des achats opérationnels : La Direction Locale nous a diffusé un power point établi par la Direction Générale pour réorganiser les achats afin :

* De renforcer la mise sous contrôle de la performance
* D’assurer la continuité des activités d’achats
* De rechercher de nouveaux fournisseurs

En collaboration des acteurs du système industriel qui sont DGA, DGOI et DGQT pour une plus grande spécialisation du métier.

Commentaires CGT : Ce nouveau service sera affecté à Mérignac. Ce qui signifie que sur les 16 salariés travaillant sur le site de Martignas cela concernerait entre 8 et 12 personnes. Cette mutation se fera au volontariat comme annoncé en CSEC par M SEGALEN.

Pour certains salariés concernés, cela pourrait être considéré comme quelque chose de contraignant même si l’établissement de Mérignac n’est qu’à 10 kilomètres. Il est nécessaire que l’humain soit au centre de ces discussions.

1. ***ACTIVITES DE L’ETABLISSEMENT :*** 
   1. ***Effectifs AU 30 septembre 2019 :***

Notre établissement est composé de 488 salarié-e-s (82 femmes et 406 hommes). Notre effectif a comptabilisé 24 entrées (18 hommes et 6 femmes) principalement des contrats d’apprentissage et 2 sorties (1 femme et 1 homme). Afin de palier à une surcharge de travail, la Direction financière a eu recours à 6 intérimaires et 18 intérimaires en Spécifiques Fabrication.

Concernant les effectifs prêtés, nous avons :

* 2 personnes sur l’établissement d’Argenteuil
* 1 salarié en expatriation Inde.

Enfin concernant la sous-traitance sur site, nous avons :

* Sous-traitance moyenne atelier SF : 92 personnes
* Sous-traitance moyenne STP : 14,5 personnes

Commentaires CGT : Nous restons sur une utilisation du personnel sous-traitant et intérimaire trop élevés, il serait temps d’embaucher ces salarié-e-s. La Direction Locale nous a cependant précisé que certains intérimaires actuellement en poste sont en cours d’étude pour être embauchés.

Nous sommes, à la CGT, pour l’embauche de tous les sous-traitants et intérimaires qui le souhaitent. Ils font le même travail que nous, ils le font dans nos murs, ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions et avantages. Nous nous opposons à ce que des salarié-e-s servent de marge d’ajustement pour gérer au plus près le planning de production.

* 1. ***Point des livraisons arrêtées au mois précédent :***

Au 30 septembre 2019, nous avons livré :

* + 2 voilures Rafale, ce qui fait 218 voilures livrées sur 253,
  + 1 dérive Rafale, ce qui fait 48 sur 82,
  + 2 jeux canards, ce qui fait 35 sur 69,
  + 1 voilure 7X et pas de voilure 8X,
  + 1 voilure Legacy, ce qui fait 1563 sur 1599.
  1. ***Evolution des charges par chaine de production:***
* **LEGACY :**

Sur cette chaine de production, nous sommes actuellement à une cadence 2.4.

Une réunion est prévue la semaine 43 afin de demander à la société de sous-traitance sur site, DERICHEBOURG de présenter un plan de retour à une production dites «  normal ».

* **F7/8X :**

Sur cette chaine de production, nous sommes actuellement à une cadence 2.8

Même cadence que le mois précédent.

* **F6X :**

L’opération de démoulage de la voilure 1 G devait être terminée et le robot a fini le perçage de la voilure 1.

Mise en place sur bâti de la voilure 2G.

Il est à noter un nombre important de manquants concernant l’aménagement avant fermeture.

* **PYROTECHNIE**:

L’activité poudre commence mardi prochain après avoir obtenu l’accord de la préfecture.

Les règles de sécurité vont être stricts donc obligation de laisser téléphones, cigarettes, vaporettes et briquets à l’entrée du bâtiment.

Sur les 13 personnes qui doivent aller à la pyrotechnie en prêt pour absorber un pic de charge d’une année, 3 viennent de Poitiers, une d’Argenteuil et 9 de Martignas.

* **RAFALE :**

Sur cette chaine de production, nous sommes à une cadence .2

Des soucis ont été détectés sur les revêtements des canards, la DGT a été sollicitée.

***3.4 Tableau des Charges pour les 3 mois à venir :***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Novembre | Décembre | Janvier |
| RAFALE (kh\*) | 14 | 13.9 | 13.9 |
| FALCON (kh) | 11.3 | 11 | 10.9 |
| F7X/8X (kh) | 12.6 | 12.5 | 12.5 |
| F6X (kh) | 5.1 | 5.5 | 5.6 |
| Pyro | 2 | 2.6 | 3.2 |
| Training ST |  |  |  |
| CHANTIER (kh) |  |  |  |
| Divers (kh) | 1.6 | 1.6 | 1.2 |
| Total MARTIGNAS (kh) | 46.6 | 47.1 | 47 |
| Charge interne (kh) | 46.6 | 47.1 | 47 |
| Effectifs | 250 | 256 | 256 |
| Effectif Interim | 22 | 22 | 22 |
| Potentiel | 35.6 | 36.4 | 36.4 |
| Ecart DASSAULT | -11 | -10.7 | -10.6 |
| Sous-traitance sur site (kh) | **12** | **12.2** | **12** |
| Charge-Potentiel (MA + ST in situ) | **-1** | **-1.5** | **-1.4** |

*\*kh signifie Kilo Heures (soit 1000 heures) et c’est la mesure utilisée pour quantifier les heures de travail par chaine de production.*

**Commentaire CGT :** La charge de travail pour cette fin d’année et l’année 2020 ne va faire qu’augmenter…avec qui, comment et dans quelles conditions ??? Toutes ces interrogations nous inquiètent et les différentes expériences passées d’augmentations passagères de charges de travail ne sont là pas pour nous rassurer.

Pour rappel :

En 2008, la charge de travail s’établissait à 41 000 h avec 800 h sous-traitées.

En 2019, cette charge s’élève pour la fin d’année à 50 000 h avec 13 000 h sous-traitées.

En conclusion, la charge de travail sous-traitée en 2008 était de 2% pour 26% aujourd’hui.

***3.5 Points Direction:***

**a) Travail pendant les jours fériés et vacances de noël :**

* 1er novembre les personnes concernées travailleront 7.60 à partir de 6h et les équipiers seront du matin et du soir.
* 2 novembre sera un samedi normal de 6-12h.
* 11 novembre sera pour certain en journée normale et les équipiers continuerons leurs cycles.
* 23 décembre sera pour certain en journée normale et les équipiers continuerons leurs cycles.
* 24 décembre les personnes concernées travailleront 7.60 à partir de 6h et seulement les équipiers du matin.
* Du 2 au 4 janvier 2020 sera pour certain en journée normale et les équipiers continuerons leurs cycles.

**b) Plateau RNC**

Des personnes de DGT sont actuellement sur Martignas pour réduire les temps de réponses sur les RNC de 3 jours au lieu de 10 concernant les RNC sans passer par le bureau calcul et de 10 jours au lieu de 20 concernant les RNC qui passent au bureau calcul.

**c) Sureté**

2 gardiens sont présent depuis le 1er octobre 7 jours/7 et 24h/24 + 1 le matin aux heures d’affluence

***3.6 Absentéisme:***

**Commentaire CGT :** Une baisse significative est constatée au mois de septembre 2019 (4,75% au lieu de pourcentage supérieur à 7% habituellement). Nous avons demandé à la DL, lors d’une précédente réunion, de nous transmettre les indicateurs de durée des arrêts (moins de 3 jrs, 4 à 15 jrs, 16 à 30 jrs et + de 30 jrs). Nous avons constaté que les arrêts supérieurs à 3 jours étaient en augmentation.

Il est difficile pour nous d’analyser ces statistiques cependant, avec notre connaissance du terrain, nous pouvons affirmer que certaines pathologies qu’elles soient d’ordre psychologique ou physique ne peuvent pas se soigner en moins de 3 jours.

1. ***SOCIAL ET CULTURE***

Les inscriptions pour les colonies d’hiver et de printemps sont ouvertes ainsi que pour le cirque GRUSS et pour le spectacle de Noël au Pin Galant.

La distribution des cartes cadeaux de Noël pour les enfants et adultes se fera début novembre.

Martignas, 25 octobre 2019.